



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E92559

VALABLE JUSQU'AU 27/03/2025

ÉDITÉ LE 04/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/04/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 531559961

Siret : 531 559 961 00036

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 41 22290

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C72102E1244000/001486371

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C72102E1244000/001486371

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2024

Raison sociale : WEISROCK CONSTRUCTION BOIS

Sigle : WCB

ZA DU CHENET
2, RUE DES ACACIAS
91490 MILLY LA FORET

Téléphone : 09 67 19 62 91

Portable : 06 07 53 01 46

Site Internet : www.weisrockconstructionbois.com

E-mail : wcb-construction@hotmail.fr

Responsabilité légale :

BONNEAU DIDIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	02/03/2021
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	02/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.